

Amundi KBI Aqua

CE MÉMO EST MIS À VOTRE DISPOSITION POUR PRENDRE DE FAÇON SIMPLE ET TRANSPARENTE LES PRINCIPALES CARACTÉRISTIQUES DE CETTE SOLUTION D'ÉPARGNE.

L'ESSENTIEL

Amundi KBI Aqua est un fonds investi en actions d'entreprises internationales exposées au secteur de l'eau. L'objectif de gestion est d'obtenir une performance supérieure à celle des marchés actions internationaux, sur une durée de placement minimum recommandée de 5 ans, par une gestion centrée sur les sociétés internationales exposées au secteur de l'eau. Le fonds Amundi KBI Aqua n'offre aucune garantie de capital, ni de performance.

CARACTERISTIQUES

Code ISIN : FR0013216207
Profil de risque et de rendement ⁽¹⁾ : 5 (sur une échelle de 7)



CONDITIONS DE SOUSCRIPTION

Amundi KBI Aqua peut être souscrit dans un Compte Titres Ordinaire (CTO) ou dans un contrat d'Assurance Vie.

MONTANT MINIMUM

1 part.

VERSEMENTS

Libres ou programmés dans le cadre de l'enveloppe d'épargne.

DURÉE DE PLACEMENT

L'horizon de placement recommandé est de 5 ans minimum.

DISPONIBILITÉ

Les parts peuvent être cédées ou arbitrées à tout moment selon les modalités prévues au sein de l'enveloppe d'épargne.

PROTECTION DU CAPITAL

Le fonds présente un risque de perte en capital et n'offre pas de garantie de performance. Autres principaux risques : risque lié aux marchés actions, risque de liquidité, risque de contrepartie, risque de crédit, risque de change.

Frais d'entrée : 2,50% max. en CTO

Frais de sortie : néant

FRAIS

Frais courants : 1,50 % TTC de l'actif net moyen (Les frais courants sont une estimation fondée sur les chiffres de l'exercice en cours. Ce pourcentage peut varier d'une année sur l'autre)

Commission de surperformance : 20 % TTC annuel de la performance au-delà du MSCI All Country World (dividendes nets réinvestis)

En Assurance Vie : cf. contrat

FISCALITÉ

Fiscalité suivant l'enveloppe d'investissement

(1) Correspond au profil de risque et de rendement présent dans le Document d'Informations Clés pour l'Investisseur (DIC). La catégorie la plus faible ne signifie pas « sans risque ». Il n'est pas garanti et pourra évoluer dans le temps.

BON À SAVOIR

POINT D'ATTENTION

Nous attirons votre attention sur le fait qu'investir sur les marchés financiers nécessite une connaissance préalable et une acceptation des risques qui y sont associés.

SITE INTERNET

www.ca-sicavetfcp.fr : pour vous informer sur Amundi KBI Aqua

SERVICES EN LIGNE

- **Invest Store** est un service en ligne pour gérer votre portefeuille CTO en temps réel, passer des ordres de bourse et accéder aux dernières actualités financières. Il se décline en 2 versions : Invest Store Initial, pour disposer des services essentiels de la bourse en ligne, et Invest Store Intégral, pour plus de services d'experts et d'outils.
- Avec **Prediweb**, vous pouvez consulter vos contrats d'assurance vie, effectuer des versements et arbitrages, bénéficier d'aide et de conseils en ligne.
Pour connaître les conditions d'adhésion à ce service, rapprochez-vous d'un Conseiller Crédit Agricole

SERVICES COMPLÉMENTAIRES

- **Service d'épargne progressive et périodique** : Plan d'Épargne Boursière (PEB) dans le CTO
- **Alerte et Sécurisation des plus-values** :
 - Alerte dès qu'un objectif de performance que vous avez fixé est atteint (CTO uniquement)
 - Arbitrage automatique des plus-values en monétaire ou, en assurance vie, vers le support euro lorsqu'elles atteignent un pourcentage déterminé.
- « **Stop Loss** » (en assurance vie uniquement) : arbitrage automatique de la totalité d'un fonds en monétaire ou vers le support euro lorsqu'il atteint un seuil de moins-value.

Pour connaître les conditions d'adhésion à ces services, rapprochez-vous d'un Conseiller Crédit Agricole

Ce fonds est géré par Amundi, société de gestion de portefeuille agréée par l'AMF sous le n° GP 04000036. SAS au capital de 1 086 262 605 euros. Siège social : 90, boulevard Pasteur - 75015 Paris - 437 574 452 RCS Paris. La documentation juridique du fonds est disponible dans les agences du Crédit Agricole proposant cette offre ou sur le site ca-sicavetfcp.fr et doit vous être remis préalablement à toute souscription. Informations promotionnelles non contractuelles destinées au public, ne constituant ni un conseil en investissement, ni une recommandation, ni une offre de contrat. Avant tout investissement, il appartient à toute personne intéressée par un OPC, de s'assurer de la compatibilité de son investissement avec les lois dont il relève ainsi que de ses conséquences fiscales et de prendre connaissance du Document d'Informations Clés pour l'Investisseur (DIC) en vigueur et relatif à cet OPC et plus particulièrement les sections sur les risques, les frais et les principales caractéristiques. L'OPC cité n'offre pas de garantie de performance et présente un risque de perte en capital, notamment en raison des fluctuations de marché. Les performances passées ne sont pas constantes dans le temps, ne font l'objet d'aucune garantie et ne sont donc pas un indicateur fiable des performances futures. Toute souscription dans un OPC se fait sur la base du DIC et de sa documentation réglementaire.



AGIR CHAQUE JOUR DANS VOTRE INTÉRÊT
ET CELUI DE LA SOCIÉTÉ



BANQUE PRIVÉE

CAISSE REGIONALE DE CREDIT AGRICOLE MUTUEL DE CENTRE FRANCE, société coopérative à capital variable, agréée en tant qu'établissement de crédit – Siège social situé 1 Avenue de la Libération - 63 045 CLERMONT-FERRAND CEDEX 9. – SIREN 445 200 488 – RCS Clermont-Ferrand - Société de courtage d'assurance immatriculée au Registre des Intermédiaires en Assurance sous le n° 07 023 162. Découvrez notre politique de protection des données personnelles sur notre site internet www.credit-agricole.fr/ca-centrefrance ou en agences. Document non contractuel - Informations valables au 17/01/2023, susceptibles d'évolutions.